

« douze mille blessés dans la place et peu de res-
sources pour les soigner.

« Signé : COFFINIÈRES DE NORDECK. »

« Si vous avez besoin d'argent faites des réqui-
sitions aux receveurs particuliers. »

Les dépêches chiffrées expédiées par le maréchal
Bazaine se traduisent de la manière suivante :

« 20 août 1870. — Au maréchal de Mac-Mahon.

« J'ai dû prendre position *près de Metz* pour
« donner du repos aux soldats et les ravitailler en
« vivres et en munitions. L'ennemi grossit tou-
« jours autour de moi, et je suivrai probable-
« ment pour vous rejoindre la ligne des *places du*
« *nord, et vous préviendrai de ma marche, si je puis*
« *toutefois l'entreprendre sans compromettre l'ar-*
« *mée.* »

« 20 août 1870. — Au ministre.

« Nous sommes sous Metz, nous ravitaillant en
« vivres et munitions. L'ennemi grossit toujours
« et paraît commencer à nous investir.

« J'écris à l'empereur, qui vous donnera com-
« munication de ma lettre. J'ai reçu dépêche de
« Mac-Mahon, auquel j'ai répondu ce que je compte
« faire dans quelques jours. »

« 20 août 1870. — A l'empereur.

« Mes troupes occupent toujours les mêmes
« positions. L'ennemi paraît établir des batteries
« qui doivent lui servir à appuyer son investisse-
« ment; il reçoit constamment des renforts. Le
« général Marguenot a été tué le 16, on le croyait
« disparu. Nous avons dans la place de Metz au
« delà de 16,000 blessés. »

Rapports du colonel Turnier avec le maréchal de
Mac-Mahon pendant les journées du 19 et
du 20 août. Renseignements fournis sur la situa-
tion de l'armée de Metz.

Nous verrons plus loin la marche de ces dépêches
au delà de Thionville. Reprenons d'abord, pen-
dant ces mêmes journées du 19 et du 20 août,
de des documents et des faits relatifs aux rap-
ports que le colonel Turnier a eus en ce moment
avec le maréchal de Mac-Mahon et avec le ministre
de la guerre.

A onze heures onze minutes du matin, le com-
mandant de place de Thionville recevait du maré-
chal de Mac-Mahon la dépêche suivante :

N° 25073. 19 août { 10 heures 50 du matin.
11 heures 41 du matin.

« Employez tous les moyens possibles pour avoir
« des nouvelles du maréchal Bazaine. Est-il encore
« à Metz? sinon quelle direction a-t-il prise? Ré-
« ponce télégraphique. »

L'instruction n'a pas retrouvé la réponse du co-
lonel Turnier. Remarquons seulement que depuis
le matin les communications étaient rétablies avec
Metz par la voix ferrée, et que de midi à une heure
de l'après-midi les bureaux télégraphiques des deux
places étaient en correspondance.

A midi 58, nouvelle dépêche du maréchal de Mac-
Mahon qui semble indiquer que, dans la réponse à
la précédente, le colonel Turnier a fait connaître
que le maréchal Bazaine était en marche :

N° 25116. { 11 heures 50 du matin.
12 heures 48.

« Envoyez en reconnaissance un officier intelli-
« gent, monté sur une machine à vapeur, qui ne
« s'arrêtera que lorsque la voie sera coupée ou qu'il
« aura été arrêté par l'ennemi. Ce système nous a
« bien réussi. Rendez-nous compte des renseigne-
« ments de cet officier *sur la marche du maréchal*
« *Bazaine.* »

Le colonel Turnier charge alors M. le juge de
paix Guioth, officier d'état-major auxiliaire, de
cette mission. Il lui dit qu'il s'agit de porter une
dépêche au maréchal Bazaine, dont l'armée, d'après
les renseignements reçus, *opérait du côté de Saint-*
Avold; mais « nous savions à Thionville, dit
M. Guioth dans sa déposition, que le maréchal Ba-
zaine opérait sous Metz, et que c'était là et non ail-
leurs qu'il fallait aller le chercher. »

M. Guioth se rend à la gare, fait chauffer une loco-
motive; le colonel Turnier l'y rejoint, lui remet,
sans lui donner d'autres instructions, le pli cacheté
qu'il doit porter au maréchal Bazaine, et au moment
où M. Guioth se met en route, il est arrêté par un
train de vivres, qui, ayant trouvé la voie coupée à
Mézières, revient à toute vapeur sur Thionville.

En même temps (deux heures quarante du soir),
M. Guioth voit arriver le train spécial du comman-
dant Magnan, qui entre en rapport avec le colonel
Turnier. Il reste persuadé que l'aide de camp du
maréchal Bazaine va immédiatement rejoindre son
chef, puisque le colonel Turnier lui reprend, pour
la remettre au commandant Magnan, la dépêche
dont il est porteur; puis il désigne lui-même à
cet officier des personnes d'Audun-le-Roman qui
pourront le conduire par Briey à Metz; quant au
colonel Turnier, il sait parfaitement que le com-
mandant retourne à Montmédy pour y attendre les
nouvelles, puisque c'est là qu'il les lui adresse le
lendemain. Cependant, il ne donne pas d'autre suite
à la mission dont le maréchal de Mac-Mahon l'a
chargé personnellement, et que M. Guioth devait
remplir.

Le lendemain, 20, comme nous l'avons dit précé-
demment, le colonel Turnier adresse au général
Coffinières la lettre qu'on a lue plus haut et dans
laquelle se trouve la phrase suivante :

« Une dépêche dit au ministre et au maréchal de

Mac-Mahon que l'on prétendait que le maréchal
Bazaine était..... Metz. »

Les surcharges que l'on remarque sur l'original
de cette lettre constatent, pour la rédaction de ce
passage, les hésitations de l'auteur.

La dictée primitive est la suivante :

« Une dépêche dit au ministre et au maréchal de
Mac-Mahon que l'on prétendait que le maréchal Ba-
zaine était sous Metz. »

Les mots *dépêche dit* sont remplacés par *j'ai*
déjà dit.

« Sous Metz » est biffé une première fois pour être
remplacé par « *près Metz,* » et enfin *sous Metz sans*
pouvoir l'affirmer, de sorte que l'auteur s'arrête dé-
finitivement à la rédaction suivante : « J'ai déjà dit
au ministre et au maréchal de Mac-Mahon que l'on
prétendait que le maréchal Bazaine était sous Metz,
sans pouvoir l'affirmer. » Ces hésitations paraissent
singulières. Le colonel Turnier doit bien savoir ce
qu'il a déjà dit et s'il a écrit que le maréchal Ba-
zaine était *sous Metz* ou *près Metz,* ou *en marche.*
L'instruction n'a pas retrouvé la dépêche à laquelle
le colonel Turnier fait allusion dans sa lettre, mais
elle constate que les renseignements envoyés de
Thionville le 19 août à onze heures vingt-six du
soir, c'est-à-dire plusieurs heures après la rentrée
de l'émissaire Mercier, ne disent absolument rien
sur la situation de l'armée de Metz.

N° 25357. — 20 août, 1 heure 35 matin départ;
3 heures 15 matin arrivée. Le ministre à l'empereur,
et au maréchal de Mac-Mahon :

« On m'écrit de Thionville, le 19 août, à onze
« heures 26 du soir : Aucune nouvelle du maréchal
« Bazaine. Communications télégraphiques et voie
« ferrée interrompues entre Thionville et Metz.
« Les convois de munitions sont arrêtés. Le 20, à
« 8 heures 22 du matin, le colonel Turnier reçoit
« un nouveau télégramme du maréchal de Mac-Ma-
« hon, lui demandant des nouvelles de Metz. »

25362 — 20 août. { 8 heures 1 minute.
8 heures 22 minutes.

« Faites votre possible pour avoir des nouvelles
« du maréchal Bazaine, et envoyez-les-moi. »

C'est au commandant Magnan que le commandant
supérieur de Thionville télégraphie, vingt minutes
après, le renseignement suivant, qui semble répon-
dre à la dépêche précitée du maréchal de Mac-Ma-
hon :

N° 688. — Bureau de Montmédy, 20 août. { 8 h. 41 m.
9 h. 50 m.

« On affirme que le maréchal Bazaine était hier
« sous Metz avec l'armée. — Communications avec
« Metz coupées à Hagondange et Mézières. — Il
« est nécessaire que les convois ne passent pas
« Montmédy. »

L'instruction ne trouve pas trace d'une réponse
adressée directement par le colonel Turnier au maré-
chal de Mac-Mahon, mais elle constate qu'à dix heures
cinquante-huit minutes, le commandant de l'armée
de Châlons est si peu renseigné sur la véritable
situation de l'armée de Metz, qu'il la croit en mar-
che du côté de Spincourt :

N° 33701. — 20 août. { 10 h. 58 m. matin.
11 h. 40 m. matin.

« Maréchal de Mac-Mahon au commandant de
« Montmédy et au maire de Longuyon :

« Des renseignements de Spincourt annoncent
« que l'avant-garde de l'armée française ne serait
« qu'à quelques kilomètres de ce village. Employez
« tous les moyens possibles pour me renseigner à
« cet égard le plus tôt possible. »

Quant au ministre de la guerre, il n'était pas mieux
informé, à en juger par les dépêches qu'il adressait
le 20 août, à deux heures sept et à trois heures quar-
ante du soir, au maréchal de Mac-Mahon :

« N° 25457. — 20, soir. { 2 heures 7, soir.
2 heures 20, soir.

« Le ministre de la guerre au maréchal de Mac-
« Mahon.

« D'après renseignements de personnes du pays :

« Le 18, position des corps de Bazaine : s'est
« battu toute la journée du 18, sur le plateau de
« Sainte-Marie-aux-Chênes, Roncourt et Saint-
« Privat-la-Montagne. Route de Metz à Thionville. »

« N° 25496. — 20 août { 3 heures 40 soir.
3 heures 59 soir.

Le ministre de la guerre au maréchal de
Mac-Mahon.

« J'ai reçu votre dépêche de huit heures quarante-
« cinq. Le seul renseignement que je puisse vous
« donner est le suivant :

« Le 18 au soir, Bazaine occupait comme position
« la ligne d'Amanvillers à Lessy. »

Ainsi, depuis le 19 au matin, le maréchal de Mac-
Mahon demande des nouvelles de l'armée de Metz,
et le seul renseignement qu'on puisse lui donner le
20, à trois heures quarante-neuf du soir, c'est que
le 18 le maréchal Bazaine occupait la ligne d'A-
manvillers à Lessy.

Si l'on remarque que, pendant ce temps, les trains
ont marché entre Thionville et Metz durant une
demi-journée, que le service télégraphique a été
rétabli pendant une heure environ, que les voitures
ont pu jusqu'au 21 librement circuler sur la rive
droite de la Moselle, que le commandant Magnan a
entre les mains une dépêche qui lui affirme que le
maréchal Bazaine est rentré sous Metz avec l'armée,
on constate que le maréchal de Mac-Mahon est le
seul qui ne soit pas renseigné.

En résumé, la comparaison des documents officiels et des faits qui viennent d'être rapportés avec la partie de la déposition du commandant Magnan citée au commencement de ce chapitre, donne lieu aux observations suivantes :

Cet officier insinue que son entrevue avec le colonel Turnier a eu lieu au moment où il quittait la gare de Thionville pour se rendre à Metz ; mais constatons qu'en entrant dans cette gare il a su qu'il n'irait pas plus loin et qu'il a fait connaître au colonel Turnier qu'il serait le lendemain à Montmédy. Il affirme que, certain de rejoindre le maréchal Bazaine quelques heures après, il n'a pas même chargé le colonel Turnier de demander des nouvelles.

Nous voyons le lendemain le commandant supérieur de Thionville rendre compte au général Coffinières de son entrevue avec le commandant Magnan, qui demande des nouvelles, charger cet officier général de transmettre de nombreuses dépêches et user de précautions pour que le nom du commandant Magnan reste inconnu au secrétaire à qui il dicte cette lettre.

Le commandant Magnan déclare qu'il n'a jamais su que l'armée était rentrée sous Metz ; nous trouvons au bureau télégraphique de Montmédy, à la date du 20 (neuf heures cinquante du matin), la dépêche qui lui annonce que, le 19, le maréchal Bazaine était sous Metz avec l'armée.

Le commandant Magnan affirme, avec une certaine solennité, que, dans la nuit du 18 au 19, la barrière s'est faite autour de Metz, et qu'il était impossible de traverser les postes prussiens, même à l'homme le plus résolu. Il a, dit-il, la conscience d'avoir personnellement tenté tout ce qui était possible, soit pour rallier le maréchal, soit pour lui faire parvenir un avis. L'instruction lui répond qu'il était à Hayange le 18, à neuf heures du soir ; que jusqu'au 21, à midi, on a pu communiquer librement entre Metz et Thionville, et qu'il ne l'a pas ignoré, puisqu'il recevait le 20, dans la matinée, des nouvelles qui lui prouvaient que le colonel Turnier était en relations directes avec Metz.

D'autre part, nous voyons le commandant supérieur de Thionville arriver à la gare pour assurer l'exécution d'un ordre réitéré avec la plus vive instance par le maréchal de Mac-Mahon ; il cause avec le commandant Magnan, et cette conversation suffit pour qu'il ne songe plus à donner suite à l'importante mission dont il est chargé ; et pourtant ce n'est pas sur l'aide de camp du maréchal Bazaine qu'il compte pour renseigner le maréchal de Mac-Mahon, puisqu'il sait que le commandant Magnan retourne à Montmédy.

Nous voyons, une heure après le départ du commandant Magnan pour Montmédy, le colonel Turnier recevoir un émissaire qui arrive de Metz et qui lui affirme, comme il l'écrit le lendemain, que le maréchal Bazaine est sous Metz avec l'armée ;

cependant, à onze heures vingt-six minutes du soir on écrit de Thionville qu'on n'a eu aucune nouvelle du maréchal Bazaine, et c'est c'est ce renseignement négatif que le ministre de l'intérieur télégraphie au maréchal de Mac-Mahon. Aussi le lendemain, en écrivant au général Coffinières, le colonel Turnier hésite-t-il à faire connaître les renseignements qu'il a transmis, et l'embarras qu'il éprouve à formuler *ce qu'il a déjà dit* au ministre et au maréchal de Mac-Mahon montre qu'il demande ce qu'il doit dire.

Au même instant, il reçoit du maréchal de Mac-Mahon une troisième demande de nouvelles. Au lieu de répondre directement, c'est au commandant Magnan qu'il s'adresse, et il lui fait connaître que la veille le maréchal Bazaine était sous Metz avec l'armée.

L'instruction constate que ce renseignement si important n'arrive ni au maréchal de Mac-Mahon, qui croit l'avant-garde de l'armée française à Spincourt, ni au ministre, qui lui télégraphie sept heures après que la dépêche du colonel Turnier est partie de Thionville :

« Le seul renseignement que je puis vous donner est le suivant : Le 18 au soir, Bazaine occupait comme position la ligne Amanvillers à Lessy. »

Nous ne nous arrêtons pas à prouver que, pendant la période qui s'est écoulée du 18 (neuf heures du soir) au 21 (midi), le commandant Magnan s'est mis en relation avec le maréchal Bazaine. Il suffit d'avoir montré que, pendant ces soixante-trois heures, cet officier a pu librement communiquer avec Metz et qu'il a su qu'il le pouvait.

Nous ne rechercherons pas non plus s'il a obéi à des instructions reçues avant son départ ou en route, ou s'il a agi de sa propre initiative. — Nous nous bornons à constater que, pendant qu'il arrête à Montmédy les nouvelles qui pouvaient s'échapper de Metz, il agit dans le même sens que le maréchal Bazaine, qui de son côté feint d'ignorer les facilités de communications qu'il a encore sous la main, et qui retarde autant qu'il le peut l'envoi des dépêches ambiguës et contradictoires expédiées seulement le 20, dans la soirée, à l'empereur, au ministre et au maréchal de Mac-Mahon, pour faire connaître les conséquences de la bataille du 18 août.

CHAPITRE V.

Dépêches du 28 août. — Le colonel Stoffel, chef du service des renseignements de l'armée de Châlons.

Les dépêches du 20 août sont expédiées le 21 de Thionville à Givet, Montmédy et Longwy.

Nous avons vu dans le chapitre précédent Flahaut arriver le 21 août, à midi, à Thionville, apportant au colonel Turnier la dépêche *en clair* du général Coffinières, et les trois dépêches chiffrées

destinées à l'empereur, au ministre et au maréchal de Mac-Mahon, dont la dernière se terminait par ces mots :

« Je vous préviendrai de ma marche, si je puis toutefois l'entreprendre sans compromettre l'armée. »

Le même jour, à deux heures du soir, le colonel Turnier remettait à M. de Bazelaire, élève de l'École polytechnique, qui quittait Thionville le soir même à six heures pour se rendre à l'École en passant par la Belgique, un pli cacheté contenant des dépêches chiffrées : il lui faisait connaître qu'elles étaient destinées à l'empereur et au maréchal de Mac-Mahon, et le chargeait de les faire expédier de la première station télégraphique française qu'il atteindrait.

M. de Bazelaire recevait en même temps de M. le sous-préfet de Thionville un pli cacheté, destiné à M. le ministre de l'intérieur. Le lendemain, entre midi et une heure, le premier de ces paquets fut décacheté par l'employé du télégraphe de la gare de Givet, en présence du commissaire de police. M. de Bazelaire put constater qu'il renfermait quatre dépêches chiffrées, dont la première fut transmise sous ses yeux (1) ; le départ du train l'empêcha d'assister à la transmission des trois autres. Nous trouvons au dossier deux de ces dépêches, nos 34531 et 34539. Ce sont celles adressées à l'empereur et au ministre. Quant au pli cacheté du sous-préfet, M. de Bazelaire le remit, dès son arrivée à Paris, le 23 août, à sept heures du matin, à un employé du ministère de l'intérieur, qui lui dit que le ministre, en ce moment au conseil, ne pouvait le recevoir.

Dans cette même journée du 21 août, le dernier train de la ligne des Ardennes, arrivé à Thionville à neuf heures dix minutes du matin, y avait amené deux émissaires du commandant Magnan, les sieurs Fays et Lagneaux, envoyés de Montmédy.

En apprenant qu'ils allaient à Metz demander au maréchal Bazaine comment on pourrait lui faire parvenir les vivres réunis à Montmédy, le colonel Turnier les dissuade de continuer leur route ; il leur dit que le maréchal Bazaine, avec qui il communique facilement, est parfaitement renseigné sur ce qu'ils peuvent lui annoncer, et il les charge de rapporter au commandant Magnan une grande enveloppe revêtue de trois cachets et qui paraît plusieurs dépêches.

Fays et Lagneaux quittent Thionville le même jour, 21, à quatre heures du soir, et se dirigent vers Montmédy en suivant la voie ferrée des Ardennes.

Enfin, le 21 août, le sieur Guyard, commissaire cantonal à Longwy, se trouvait de passage à Thionville. — Cet agent avait été envoyé dans

(1) Trois de ces dépêches chiffrées sont les trois dépêches du maréchal Bazaine datées du 20. L'instruction n'a aucune donnée sur la quatrième.

la matinée du 29, par le lieutenant-colonel Massaroli, commandant supérieur de Longwy, pour porter à Metz la dépêche relative aux fourneaux de mines, si instamment recommandée par le ministre. — Arrêté comme espion par les paysans d'Audun-le-Roman, il avait été relâché sur la recommandation du capitaine du génie Mélard, envoyé lui-même en reconnaissance de ce côté par le commandant Magnan.

Guyard, continuant sa route vers Metz, avait réussi, disait-il, à arriver jusqu'à Moulins et à remettre son message à un officier d'état-major. Quoi qu'il en soit, sa présence à Thionville le 21 est constatée par le témoignage de M. de Bazelaire, qui sait avant son départ de Thionville que le colonel Turnier a déjà expédié à Longwy un exemplaire des dépêches dont il est porteur ; elle l'est en outre par le fait de l'arrivée à Longwy des quatre dépêches dont il s'agit, que le sieur Guyard remet au lieutenant-colonel Massaroli le 22 août, vers deux heures du soir.

Les dépêches apportées à Longwy parviennent au colonel Stoffel, qui en accuse réception.

Pour suivre avec plus de facilité la marche de ces quatre dépêches au delà de Longwy, il est nécessaire de se reporter au personnel employé pour ce service par le colonel Stoffel, chef du bureau des renseignements à l'état-major du maréchal de Mac-Mahon.

Cet officier supérieur, qui était, au début de la campagne, aide de camp du major général, se trouva sans emploi lorsque le maréchal Bazaine eut pris le commandant en chef de l'armée. Il suivit l'empereur à Gravelotte et de là au camp de Châlons. Le 17 août, sur la proposition du prince Napoléon, il fut attaché à l'état-major particulier du maréchal de Mac-Mahon comme chef du service des renseignements.

Le 18 août, M. Claude, chef du service de la sûreté générale à la préfecture de police, mettait à la disposition du colonel Stoffel deux de ses inspecteurs : MM. Rabasse et Miès, qui arrivaient au camp de Châlons le 19. Ces deux agents recevaient du colonel Stoffel l'ordre de partir le 20 pour aller chercher par tous les moyens possibles des nouvelles du maréchal Bazaine. Le colonel leur prescrivait en même temps de lui adresser personnellement tous les renseignements, correspondances ou dépêches qu'ils pourraient se procurer, soit en arrivant auprès du maréchal, soit au moyen d'intermédiaires.

DÉPOSITION RABASSE.

Le 22, Rabasse et Miès, partis le matin de Charleville, trouvent à la gare de Carignan le général Dejean qui les renvoie au commandant Magnan ; celui-ci leur manifeste son vif désir de pouvoir trouver un homme dévoué pour aller chercher des